

D E L I B E R A T I O N SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 37 En exercice : 37

: 37 : 26

: 09

: 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 04/04/2017

Présents Pouvoirs Votants

Le 10 avril 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

<u>Présents</u>: Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçant Mr Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés: Isabelle ACHARD (pouvoir à Mr Bruno HENRY), Christian BAISE, Noël CHEYNET, Dominique DESFORGES (pouvoir à Mr Hubert BONNET), Jacky DUTRUC (pouvoir à Mme Nathalie BARDE), Françoise DUVILLARD (pouvoir à Mr Frédéric VALLOS), Olivier EYRAUD (pouvoir à Mme Christine CIOLFI), Yann GALLAY (pouvoir à Mme Gaëlle LICHTLE), Béatrice GUERIN (pouvoir à Mr Claude TRASSARD), , Raymond MOUSSY (remplacé par Mme Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL (pouvoir à Mr Yves DUMOULIN), Pierre PERNET (pouvoir à Mme Christine FORNES), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux).

<u>Assistaient</u>: Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Patrick LOUAHALA - DGS, Géraldine RAYNAL - DGA

Secrétaire de séance : Mr Vincent LAUTIER

<u>OBJET</u>: FINANCES - Budget GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations) Dombes Saône Vallée - Budget primitif 2017

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances, présente au Conseil communautaire le projet de budget primitif 2017 du Budget GEMAPI Dombes Saône Vallée qui s'équilibre comme suit :

Sections	Montant en € TTC
Fonctionnement dépenses	451 233.80
Fonctionnement recettes	451 233.80
Investissement dépenses (hors RAR)	186 384.30
Investissement recettes (hors RAR)	186 384.30

SAONE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

✓ ADOPTE le budget primitif 2017 du Budget GEMAPI Dombes Saône Vallée.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170410-2017C34-FI EDE CO
Affichage le :

2 0 AVR. 2017

A Trévoux, le 10 avril 2017

Le Président, Bernard GRISON